Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 056-215601089-20260320-20260302-DE

Commune de

LARRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 20 mars à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Larré dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Camille LE CLAIRE, Maire.

Nombre de Conseillers	
en exercice	15
présents	14
votants	14

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

PRESENTS : Mesdames LE CLAIRE, DELBOS, HUMBERT, RENOU, LABAT, HONORÉ, BELLINI
MM. FIEVEZ, NICOLAS, JAFFRELOT, GUENIOT, PETIT, LOCICERO, DARCEL

ABSENTS : Mme LERNER

Mme HONORÉ a été nommé secrétaire.

2026-03-02 *Désignation des conseillers délégués*

Mme Le Maire informe les membres du conseil municipal des délégations données par arrêté à compter du 20 mars 2026, aux conseillers pour le bon fonctionnement des services, conformément aux articles L.2122-17 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces délégations sont les suivantes :
• Monsieur Johann JAFFRELOT, Conseiller délégué :
-Agriculture, environnement, fleurissement, espaces verts, chemins de randonnées, décorations de Noël et PLUI ;
• Madame Laëtita HUMBERT, Conseillère déléguée :
-Communication (site internet, réseaux sociaux, bulletins municipaux, flyers, panneau d'affichage)

Pour copie conforme
Le Maire,
Simone MALVILLE

MAIRIE DE LARRE
56 (Morbihan)